



Conditions générales de ventes et d'interventions

Préambule :

Ce document présente un exemple de conditions générales de vente (CGV), dont le réparateur candidat à la labellisation QualiRépar pourra s'inspirer en les adaptant aux produits réparés ainsi qu'à la prestation fournie.

Article 1 : Dispositions Générales

1.1 La Société

La société VDMI, sous enseigne Repair and co, est une Société à responsabilité limitée au capital de 520 000 €, immatriculée au RCS de « Montpellier » sous le numéro 7<3#<6# 78, dont le siège social est sis 11 Rue de l'Abreuvoir, 34570 SAUSSAN.

1.2 Objet de la prestation

La société Repair and Co est spécialisée dans le commerce de détail en magasin spécialisés et notamment la vente et réparation de produits multimédias. Activité de réparation et de maintenance de produits de l'électronique grand public et du multimédia, vente de produits multimédia.

1.3 Modification de ces Conditions Générales

La société Repair and Co se réserve la possibilité de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment afin notamment de respecter les éventuelles évolutions de la réglementation.

Article 2 : Description des Prestations de Réparation et de Mise en Service

2.1 Réparation

Pour la réparation des appareils, la société Repair and Co, au travers de ses équipes, présentera un devis ou diagnostic au client, que celui-ci devra régler avant que le technicien ne finalise son intervention et sera déduits du montant total de la réparation suite à l'acceptation de la prestation résultante du devis ou diagnostique.



Préalablement, nous proposons une tarification, au forfait, permettant au client d'être assuré du premier montant qu'il devra acquitter :

Forfait diagnostique comprenant :

- La main d'œuvre nécessaire au diagnostic de l'appareil en panne (hors pièces)
- Et en supplément :
 - Un devis détaillé proposé pour la réparation de la panne avec pièces

Toutes nos prestations, à compter de la date de règlement, sont garanties 1 an pièces et main d'œuvres à l'exception des batteries et accessoires qui sont Garantie 6 mois.

Si lors de son intervention, le diagnostic de notre technicien devait révéler que l'appareil en panne est techniquement non réparable (exemple : Carte mère HS), ou si le devis réalisé par les équipes de La société Repair and Co devait être refusé par le client, notre forfait diagnostique réglé en acompte ne peut être dû. La société Repair and Co, en pareils cas, ne procédera donc à aucun remboursement.

2.2 Responsabilité

Repair&Co met en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations et n'est engagée que par une responsabilité de moyens.

La responsabilité de Repair&Co ne peut être engagée en cas d'erreur de manipulation par le Client, de délai dépassé ou d'utilisation non-conforme de l'Appareil / du Produit par le Client.

En particulier, la responsabilité de Repair&Co ne pourra être recherchée si les indications prévues dans la documentation du Constructeur et/ou Opérateur ne sont pas respectées par le Client.

Le Client reconnaît être informé et accepter que la sauvegarde par ses soins de ses données personnelles contenues dans l'Appareil / le Produit et la suppression desdites données dans l'Appareil / le Produit est préalablement nécessaire à l'intervention de Repair&Co si l'Appareil / le Produit le permet. Si le support ne le permet pas ou si le Client refuse d'effectuer une telle sauvegarde des données et à une destruction des données dans l'Appareil / le Produit, le Client reconnaît avoir été informé que l'intervention de Repair&Co peut entraîner la perte de tout ou partie de ses données et en accepte les conséquences.

De ce fait, Repair&Co ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte ou de dégradation de tout ou partie de ces données personnelles résultant de l'exécution des Prestations.

2.3 Données Personnelles

Sans préjuger de l'application des dispositions figurant à l'article 1« Responsabilité » en ce qui concerne les données personnelles contenues dans les Appareils / les Produits et qui doivent être sauvegardées par le Client préalablement à l'exécution des Prestations et détruites dans les Appareils / les Produits avant leur remise à Repair&Co, le Client est expressément informé de l'existence et déclare accepter le traitement automatisé de ses données personnelles recueillies auprès de lui par Repair&Co (et ses sous-traitants) dans le cadre des Prestations réalisées.



Il lui est expressément rappelé que, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives au traitement des données personnelles, la fourniture de ces informations est obligatoire car nécessaire à la réalisation des Prestations, et qu'en conséquence, ces informations pourront être conservées jusqu'au terme de la prescription des actions juridiques pouvant en découler.

Ces informations sont destinées exclusivement à Repair&Co (et ses sous-traitants) pour les besoins de réalisation des Prestations, à ses partenaires contractuels concourant à la réalisation de celles-ci ainsi, le cas échéant, qu'aux autorités administratives et judiciaires concernées.

Le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition pour motif légitime, de rectification et de portabilité sur les données personnelles le concernant figurant dans les fichiers de Repair&Co. Il dispose également d'un droit de suppression sur les données personnelles le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. Ces droits s'exercent selon les modalités définies par les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives au traitement des données personnelles, en contactant Repair&Co.

Ces droits s'exercent par l'envoi d'un courrier recommandé au siège social ou par l'envoi d'un mail à contact@repairandco.fr. Les demandes sont traitées dans un délai maximum d'un mois.

Le Client peut également transmettre (et modifier à tout moment) des directives concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données à caractère personnel après son décès et le cas échéant désigner une personne afin de les mettre en œuvre. En l'absence de directives et/ou de désignation, les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives au traitement des données personnelles s'appliqueront.

Toute déclaration fautive ou irrégulière peut faire l'objet d'un traitement spécifique destiné à prévenir ou identifier une fraude.

2.4 Garanties

Repair&Co offre une garantie commerciale, au sens de l'article L.217-21 du Code de la consommation, d'un (1) an qui a pour objet de couvrir la Prestation de réparation réalisée sur l'Appareil du Client. Cette garantie commerciale est réduite à trois (3) mois en cas d'oxydation de l'Appareil.

La durée de 1 an ou de 3 mois de garantie court à compter de la Prestation de réparation réalisée par Repair&Co.

Pour bénéficier de la garantie commerciale, le Client devra présenter la facture de réparation attestant de la Prestation réalisée par Repair&Co sur ledit l'Appareil.

Pour les Produits dits accessoires achetés et au-delà de six (6) mois à compter de la délivrance du Produit, le Client devra prouver que le défaut de conformité qu'il a découvert, existait au moment de la délivrance du Produit, pour faire jouer la garantie légale de conformité.



Dans le cas où le Produit est éligible à la garantie légale de conformité, le Client devra retourner le Produit à Repair&Co dans l'état dans lequel il l'a reçu avec l'ensemble des éléments (accessoires, notice, etc.), ainsi qu'une copie de la facture d'achat. Le Produit retourné par voie postale doit l'être dans un emballage permettant un transport dans de bonnes conditions. Dans ce cas les frais de renvoi du Produit seront remboursés au Client sur la base du tarif facturé et sur présentation des justificatifs.

Article 3 : Dispositions protectrices du consommateur / Droit de rétractation

3.1 Rappel des textes légaux

Il est rappelé expressément les dispositions de l'article L.121-20 du Code de la consommation.

Article L.121-20 du Code de la consommation : Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant de frais de retour. Le consommateur peut déroger à ce délai au cas où il ne pourrait se déplacer et ou simultanément il aurait besoin de faire appel à une prestation immédiate et nécessaire à ses conditions d'existence. Dans ce cas, il continuerait à exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Le délai mentionné à l'alinéa précédent court à compter de la réception pour les biens ou de l'acceptation de l'offre pour les prestations de services. Lorsque les informations prévues à l'article L.121-19 du Code de la consommation n'ont pas été fournies, le délai d'exercice du droit de rétractation est porté à trois mois. Toutefois, lorsque la fourniture de ces informations intervient dans les trois mois à compter de la réception des biens ou de l'acceptation de l'offre, elle fait courir le délai de quatorze jours mentionnés au premier alinéa. Lorsque le délai de quatorze jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Article L.121-20-1 du Code de la consommation : Lorsque le droit de rétractation est exercé, le professionnel est tenu de rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente jours qui suivent la date à laquelle ce droit a été exercé. Au-delà, la somme due est, de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur. Ce remboursement s'effectue par tout moyen de paiement. Sur proposition du professionnel, le consommateur ayant exercé son droit de rétractation peut toutefois opter pour une autre modalité de remboursement.

Article L.121-20-2 du Code de la consommation : Le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en sont convenues autrement, pour les contrats : 1° De fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de quatorze jours francs [...]. Il est rappelé qu'est un consommateur, une personne physique agissant pour la satisfaction de ses besoins personnels, sans lien avec son activité professionnelle. Une personne morale ou une personne physique qui agirait à des fins professionnelles et qui émettrait une acceptation de l'offre du Commerçant ne bénéficie pas de la faculté de rétractation. Il est également rappelé que La société X et le Client n'ont convenu d'aucune dérogation aux modalités légales de rétractation.



3.2 Exercice du droit de rétractation

Dans les conditions prévues par l'article L.121-20 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours à compter de sa validation à une demande d'intervention pour réparation ou mise en service d'un appareil donné.

Le client dispose d'une faculté de résiliation pour chacune de ses demandes.

Tout exercice du droit de rétractation devra être exercé auprès du Service Clients de La société Repair and Co par :

Courrier électronique avec accusé de distribution à l'adresse électronique société X @xxx.fr en précisant le terme « Rétractation » dans l'objet de ce courrier électronique.

Courrier recommandé avec demande d'avis de réception à l'adresse du siège social spécifié ci-dessus.

Le client est expressément averti et son attention est spécifiquement attirée sur le fait que l'exercice de ce droit par courrier électronique, peut entraîner le non-traitement de la demande, en cas d'erreur dans l'adressage du message.

Article 4 : Prix et Paiement

4.1 Le prix

Le montant des différentes bases de réparations est mentionné en point de vente et sur demande via le site www.repairandco.fr et sous réserve de diagnostic, Société Repair and Co. Ils sont mentionnés en euros et toutes taxes comprises, et susceptibles d'évolution sans préavis.

L'ensemble des sommes versées par les clients est définitivement acquis à La société Repair and Co sans possibilité de réduction même si de nouvelles conditions forfaitaires étaient proposées ultérieurement à des conditions financières plus avantageuses pour le client.

4.2 Modes de paiement

Le règlement de la prestation de La société Repair and Co, s'effectuera directement auprès de nos équipes en point de vente au terme de leurs interventions, soit par carte bancaire (Cartes Visa, Mastercard), soit en espèce.



Article 5 : Exonération de responsabilité et force majeure

Conformément aux termes de l'article L.121-20-3 du Code de la consommation, la responsabilité de La société Repair and Co ne pourra être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des présentes du fait du client, du fait imprévisible de tout tiers aux présentes ou encore du fait d'un cas de force majeure.

Article 6 : Invalidité partielle

La nullité, l'inopposabilité ou le caractère réputé non écrit d'une ou plusieurs clauses du contrat n'entraînera pas de plein droit la nullité de l'intégralité des présentes.

Article 7 : Réclamation

Toute réclamation doit être adressée au point de vente de La société Repair and Co par courriel avec accusé de réception à l'adresse électronique contact@repairandco.fr ou bien par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse du siège social de La société Repair and Co mentionnée ci-dessus.

Article 8 : Médiation

Repair&Co et le Client s'efforceront de régler à l'amiable tout litige concernant l'exécution des Prestations. A défaut de règlement amiable, la partie la plus diligente saisira la juridiction compétente. Conformément à l'article R.612-1 du Code de la consommation, le client peut gratuitement recourir au Médiateur de la consommation : Le Client a la possibilité de saisir, si un désaccord subsiste, un médiateur inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) accessible via son site internet : <https://cm2c.net/> ou par courriel : cm2c@cm2c.net ou par courrier postal à l'adresse suivante : 14, rue saint Jean 75017 Paris

Article 9 : Droit applicable et Juridiction compétente

Les Conditions Générales sont régies par le Droit Français.

Dans les limites autorisées par la loi française, en cas de litige, compétence expresse est attribuée aux juridictions de la Cour d'Appel de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.

